



ETUDE DE CAS SUR LA CONNECTIVITE LARGE BANDE

1

BANJUL , Le 12/10/2023 à SIR DAWA INTERNATIONAL CONFERENCE CENTER

DONNEES

- ▶ Lancement d'un plan quinquennal pour connecter trois localités situées en zones rurales sur une surface de 125km².
- ▶ Présence de deux opérateurs avec comme technologies 2G, 3G, 4G
- ▶ Distance de 20 km entre les trois villes
- ▶ Le pays n'a pas accès à la mer et a une démographie de 3million d'habitat
- ▶ Existence du FSU avec 1.5 million de dollars

Objectifs à atteindre pour 2026

- * Taux de couverture :50%
- * Taux de pénétration: 70%
- * Durée du projet: 5 ans
 - Nous prendrons en compte certains facteurs:
 - Relief
 - Coût estimatif des infrastructures
 - Disponibilité de l'énergie électrique etc...

Quelle technologie appropriée pour atteindre l'objectif de couverture des réseaux dans les 3 localités?

2024 (3G)	2025 (3G, 4G)	2026 (4G)	2027 (5G)	2028 (5G)
Dimensionnement, déploiement et exploitation du réseau	Expansion et upgrade des sites 3G Dimensionnement, déploiement et exploitation du réseau 4G	Expansion et upgrade des sites 4G	Etudes, ingénierie et planification de bande pour la 5G	Phase test

5

Comment relier les 3 centres de santé communautaires et les collèges d'enseignement moyen?

En exploitant la fibre optique déjà existante, à partir du nœud d'interconnexion, nous pouvons construire un réseau peer to peer.

Sur quel levier devriez-vous vous appuyer pour emmener les opérateurs à investir dans ces zones sachant qu'ils contribuent au FSU?

Deux cas de figure sont à élaborer:

- Le gouvernement sera en charge de la construction des sites et acquisition des infrastructures et les opérateurs viendront partager ces infrastructures pour le déploiement et exploitation des réseaux.
- Le gouvernement encouragera les opérateurs en finançant la fourniture en énergie des sites à déployer. Et, octroiera une exemption de taxes et frais de gestion des sites déployés sur une période de X années .

Quels sont les moyens techniques et réglementaires pour augmenter le taux de pénétration du mobile dans les trois localités?

- Respecter les obligations techniques contenues dans le cahier de charges des opérateurs;
- Prescrire la mutualisation des infrastructures, l'expansion de réseaux en zones rurales et frontalières et le long des routes nationales à fort trafic ;
- Prévoir l'utilisation de la bande 800 mhz prévue pour le déploiement en zones reculées.

ETUDE DE CAS SUR LA CONNECTIVITE LARGE BANDE

TRAVAIL REALISE PAR

- ARIELLE AMOUGOU (ART CAMEROUN)
- ERNEST MAKERE (ARCT BURUNDI)
- ABDOUL WAHAB SINGARE (AMRTP MALI)
- BRILLANT RAKOTORATSIMANJEFY (ARTEC MADAGASCAR)
- WILLIAM CROFATE (POTRAZ ZIMBABWE)
- SULAYMAN BAH (SKYTELECOM GAMBIA)
- SEDOU JANNEH (PURA GAMBIA°)

MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION